

# Questionnaire

508

Nous vous encourageons fortement à soumettre vos commentaires concernant ce Livre vert par le biais du questionnaire en ligne, disponible à l'adresse suivante:  
[http://europa.eu.int/yourvoice/consultations/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/yourvoice/consultations/index_fr.htm)

Vous pouvez également remplir le questionnaire ci-dessous et nous le renvoyer à l'adresse suivante:

Livre vert «Changements démographiques»  
Commission européenne  
DG EMPL/E/1  
J-27 01/122  
B-1049 Bruxelles

Déclaration de confidentialité  
Cette consultation fait l'objet d'une déclaration de confidentialité des données.

Données personnelles

Êtes-vous d'accord pour que vos données personnelles ou les données relatives à votre organisation soient publiées en même temps que vos réponses à la consultation? \*

Oui  Non, je souhaite que mes réponses restent anonymes.

Nom \* BERNADET .....

Adresse de courrier électronique \* .....

P.BERNADET@LAPOSTE.NET .....

Répondez-vous \*:

a / en qualité de citoyen individuel

Sexe \*

Masculin  Féminin

Âge \*

15 - 24  25 - 39  40 - 54

55 - 64  65 - ...

Pays de résidence \* FRANCE .....

b / au nom d'une organisation ou d'une institution .....

Au nom de qui répondez-vous?

Autorité nationale

Autorité régionale ou locale

Parlement européen

Comité des régions

Comité économique et social

ONG européenne

ONG nationale

Syndicat européen

Syndicat national

Association européenne d'employeurs

Organisation nationale d'employeurs

Société individuelle

Institut de recherche/pôle de compétences académiques

Autre

Veillez préciser le nom de votre organisation ou institution \*

Pays dans lequel votre organisation est établie \*

\* Il semble qu'un courant politique contraire est en train de se développer.

## 1. Introduction

Q1: Estimez-vous que le niveau européen soit pertinent pour ouvrir une réflexion sur les évolutions démographiques et la gestion de leurs conséquences?

Q2 Si oui, quels pourraient en être les objectifs, et quels domaines politiques vous semblent être concernés?

⇒ ① Oui, compte tenu de l'histoire et de l'influence intellectuelle et morale de l'Europe.

② Désolé d'aller à contre-courant: croissances démographiques et économiques semblant aller de pair, il semble que ce soit le but recherché. Or la planète, limitée, est de plus en plus polluée par l'homme et ses ressources naturelles décroissent rapidement. (pétrole, charbon, minerais, "eau"...). Il y aurait donc lieu au contraire de stopper la démographie mondiale, l'Europe incarnant le fait est de plus en plus la Chine devant l'exemple.

Bien sûr des problèmes conjoncturels sont à résoudre (niveau économique des populations, retraites...). Culture et solidarité devraient y parvenir. Droits, mais aussi devoirs de l'Homme en seraient affectés, l'action économique et sociale étant bien sûr concernée au premier chef.

La vie ne devrait être donnée qu'avec des probabilités d'existence convenables. Sur les projections actuelles, les tenants du parovos pourraient générer l'enfer sur terre à relativement court terme.

Pessimisme certes, mais espoir tout de même avec renvoi au beau livre de JOHN ALFRED FABRE LUCE (ARTHAUD 1960 ou 51): 6 MILLIARDS D'INSECTES ... 6 milliards d'hommes s'y esthère!

## 2. Les défis de la démographie européenne

### 2.1. Le défi d'une natalité faible

L'Union a fait des efforts significatifs depuis de longues années pour atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes. De plus, elle a développé une coordination des politiques nationales de protection sociale.

Q1: Comment une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée peut-elle aider à résoudre les problèmes liés au vieillissement démographique?

Q2: Comment peut-on encourager une répartition plus équilibrée des responsabilités domestiques et familiales entre hommes et femmes?

Q3: Faut-il lier l'octroi de certaines prestations ou avantages (congés, ...) à un partage égal entre les deux sexes? Comment rémunérer de manière adéquate les deux parents participant aux congés parentaux?

Q4: Comment stimuler davantage l'offre de structures de garde d'enfants (crèches, écoles maternelles, etc.) et de soins aux personnes âgées, à la fois par les collectivités publiques et les entreprises?

Q5: Un taux réduit de TVA appliqué aux services de garde d'enfants et de soins aux personnes âgées peut-il contribuer à leur développement?

Q6: Comment permettre aux parents, notamment aux jeunes couples, d'accéder au marché du travail, de réaliser leurs projets de carrière et d'avoir le nombre d'enfants qu'ils désirent?

⇒ ① Optique: simple renouvellement des populations, et non croissance, pour la majorité des personnes "ordinaires" responsables, soucieuses d'une certaine qualité de vie et de l'avenir de leurs enfants. Actions à développer: garde des enfants en bas-âge en milieu culturel convenable.

② La tendance se fait jour, mais il conviendrait d'impulser une notion d'égalité ménageant les spécificités (ex: force...) dès l'école, et d'instruire sur les tâches élémentaires.

- ③ a) l'égalité étant un principe de base, .....  
 pourquoi pas l'égalité?  
 b) Par le biais d'une compensation  
 pécuniaire attribuée par les Etats aux  
 entreprises ou organismes concernés.....
- ④ Efforts de communication sur les .....  
 méthodes correspondants, en voie de deve-  
 loppement et incitations économiques.....  
 et fiscales à faire.....
- ⑤ Oui, c.f. ④ ci-dessus
- ⑥ C.F. réponses ci-dessus, l'immense  
 majorité "européenne" souhaitant  
 voir semblablement se limiter à 3 enfants.....

## 2.2. La contribution possible de l'immigration

Le Conseil européen de Thessalonique, en juin 2003, a souligné qu'une politique de l'UE en matière d'intégration (des immigrés) devrait contribuer à relever les nouveaux défis démographiques et économiques auxquels l'UE est actuellement confrontée. » C'est ce débat qu'a ouvert le Livre vert adopté en janvier dernier.

Q1 Dans quelle mesure l'immigration peut-elle compenser certains effets négatifs du vieillissement démographique?

Q2 Quelles politiques doivent être mises en place pour intégrer ces migrants, en particulier les jeunes?

Q3 Quelle contribution les instruments communautaires peuvent-ils apporter, en particulier le cadre législatif contre les discriminations, les fonds structurels et la stratégie pour l'emploi?

2-2

① Le document fait état d'une  
 démographie "européenne" négative.  
 L'immigration envisagée ne peut donc  
 qu'être extra-européenne.  
 Dans l'optique d'un simple renouvel-  
 lement des populations, fussent-elles  
 plus âgées, l'immigration devrait  
 être strictement limitée à des besoins  
 fonctionnels précis non satisfaits  
 (inconvénient de la perte de codes  
 pour les pays d'émigration). Quant  
 aux em-fon peu qualifiés, il y a  
 une contradiction à résoudre entre  
 un fort taux de chômage (10% en France)  
 et nombre d'em-fon vacants.....  
 Par ailleurs, si l'Europe veut sauve-  
 son caractère... européen, l'immigra-  
 tion extra-européenne doit être faible.  
 Dans l'intérêt supérieur de l'humanité  
 des politiques volontaristes de planning  
 familial devraient être développés.

⇒ en coopération avec les Etats d'origine  
 de ser-nombres d'humains (pardon!)  
 condamnés à des existences misérables.

② Les migrants admis sont à  
 traiter en toute égalité avec quiconque.  
 Dès leur admission ils devraient être  
 officiellement informés d'avoir à  
 respecter le(s) droit(s) européen(s),  
 sans pouvoir exciper de coutumes ou  
 traditions du pays d'origine (pratiques  
 contraires à la laïcité, polygamie, excision...)  
 à peine d'exclusion immédiate.  
 Des conférences de vulgarisation de la  
 culture européenne pourraient leur  
 être dispensées en complément.

③ La législation et les principes  
 européens paraissent bien établis.  
 La seule compétence devrait  
 être prise en compte, le non-respect  
 de ce critère devant être sanctionné.

- fonds structurels: attributions prioritaires aux pays  
 en retard, sans privilèges (≠ Angleterre)

- em-fon incitations fiscales et contraintes d'acceptation  
 des em-fon chômeurs dans des secteurs économiques rationnels.

### 3. Une nouvelle solidarité entre générations

#### 3.1. De jeunes générations mieux intégrées

Des objectifs européens ont été fixés en matière de prévention du chômage de longue durée des jeunes, de lutte contre l'échec scolaire et d'élévation du niveau de formation initiale. Les fonds structurels contribuent, sur le terrain, à les atteindre.

Q1 Comment les politiques communautaires peuvent-elles contribuer davantage à combattre la pauvreté des enfants et celle des familles monoparentales, et à réduire le risque de pauvreté et d'exclusion pour les jeunes?

Q2 Comment améliorer la qualité des systèmes de formation initiale et de formation des adultes? Quelle peut être la contribution de l'éducation non formelle et des activités de volontariat? Quelles peuvent être les contributions des fonds structurels et des instruments visant à un meilleur accès à la société de la connaissance?

⇒ ① Objectif qualitatif: renoncer à l'essor démographique, responsabiliser les adultes sur la mise au monde d'enfants, sensibiliser ceux-ci dès l'école sur ces problèmes, restaurer l'idée de famille sans pour cela constituer un ordre moral, affecter des proportions importantes de fonds structurels aux formations initiales et permanentes pratiques, mais aussi intellectuelles et morales.

② Appel à des professionnels reconnus bien rémunérés pour la formation.  
- Action de communication à mener en direction des sémiars dynamiques et disponibles par le volontariat.  
- Montage d'actions de modules de connaissances générales sur la société financés par les fonds structurels, définis précisément par les

Q3 Comment améliorer les transitions entre école et vie professionnelle, et la qualité de l'emploi des jeunes? Quel rôle le dialogue social devrait-il jouer? Quelle contribution peut être apportée par le dialogue avec la société civile, notamment les organisations de jeunesse?

Q4 Quelles solidarités peuvent être développées entre les jeunes et les personnes âgées?

⇒ instances communautaires, avec sélection stricte des intervenants.  
③ Recherche d'intervenants professionnels pour actions durant la scolarité, et invitation des entreprises ou organismes divers à l'accueil de stagiaires placés sous la coupe de maîtres de stage.

- Le dialogue social est bien sûr capital. Mais faudrait-il encore que les partenaires soient aptes (compétences de la société, économique, sociale...) et... de bonne foi. Un raisonnement de lutte des classes n'est plus de mise, alors que des représentants de travailleurs par les actions impulsées ont pu nuire à leurs mandants. D'où la aussi, nécessité d'une bonne formation des dialogueurs.

- Le dialogue avec la société civile est nécessaire pour mesurer sa perception de l'état de la société, voire son décalage avec les impératifs économiques et sociaux.

- D'abord inculquer la nécessaire solidarité: les jeunes d'aujourd'hui seront les personnes âgées de demain: pas d'égoïsme "cotisationnel" des uns et pas de "toujours + " des autres (ceux relativement

bien payés) - Actions à mener en vue d'une meilleure égalité des systèmes de retraite. D'une part des jeunes dispensés de service militaire pourraient consacrer quelques mois au service de personnes âgées, et d'autre part des sémiars dynamiques pourraient soit garder des personnes âgées pour leur instruction et éducation

### 3.2. Une approche globale du «cycle de vie» active

Afin de favoriser la transition vers la société de la connaissance, les politiques communautaires promeuvent la modernisation de l'organisation du travail, la définition de stratégies de formation tout au long de la vie, la qualité de l'environnement de travail et le «vieillessement actif», notamment une élévation de l'âge moyen de retrait du marché du travail. Les changements démographiques renforcent l'importance de ces politiques tout en soulevant des questions nouvelles:

Q1 Comment moderniser l'organisation du travail pour tenir compte des besoins spécifiques à chaque groupe d'âge?

Q2 Comment faciliter l'intégration des jeunes couples dans la vie active et leur apporter un équilibre entre flexibilité et sécurité pour élever des jeunes enfants, pour se former et pour adapter leurs compétences aux exigences du marché du travail? Comment permettre aux plus âgés de travailler davantage?

Q3 Comment adapter l'organisation du travail à une nouvelle répartition entre générations, avec moins de jeunes et plus de «travailleurs âgés» dans les entreprises?

Q4 Comment les différents acteurs de l'Union peuvent-ils contribuer à y répondre, en particulier le dialogue social et la société civile?

⇒ .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

⇒ ① Ce me peut être que du cas par cas en fonction de la spécificité des entreprises et organismes et de la structure de leurs personnels. Primes par case ayant fait l'effort d'une optimisation?

② - Compensations financières étatiques pour les frais correspondants (justifiés) des entreprises et organismes concernés.

③ Actions culturelles à mener: l'objectif est le travail à accomplir; combattre les réticences de savoir-faire des uns, et le mépris de méthodes prétendues surannées des autres.

Donc nécessité d'osmose.

④ e F 3.1. Q 3, 2, 3 -

### 3.3. Une place nouvelle pour les «seniors»

La coordination européenne des réformes des régimes de retraite promeut les transitions souples entre vie active et retraite.

Q1: Doit-on encore fixer un âge légal de départ à la retraite, ou permettre une retraite flexible et progressive?

Q2: Comment permettre la participation des «seniors» à la vie économique et sociale, notamment grâce au cumul entre salaire et pension, à de nouvelles formes d'emploi (temps partiel, intérim) ou à d'autres formes d'incitations financières?

Q3: Comment développer les activités employant des «seniors» dans le secteur associatif et l'économie sociale?

Q4: Comment accompagner la mobilité des retraités entre États membres, notamment en matière de protection sociale et de soins de santé?

Q5: Comment investir dans la santé et la prévention pour que les Européens continuent à bénéficier de gains d'espérance de vie en bonne santé?

⇒ ① Choix de la retraite flexible et progressive: les besoins et moyens des uns et des autres sont variables, il y a des "vieux" jeunes et le contraire, des dynamiques et d'autres moins, des actifs heureux et le contraire... Bien évidemment des minima seraient à fixer.

② Les suggestions formulées dans la question paraissent satisfaisantes. Toutefois, des emplacements ne devraient pouvoir être attribués aux "seniors" supposés, qu'en l'absence de demandeurs d'emploi dans les fonctions considérées.

③ Actions étatiques de communication.

④ Uniformisation des législations sociales à entreprendre (de très longue haleine). Dans l'attente, déficits éventuels à combler par les états d'origine.

⑤ Choix scientifique... et politique, qui dépasse le modeste citoyen moyen.

### 3.4 La solidarité avec les personnes très âgées

La coordination des politiques nationales de protection sociale devrait s'étendre aux soins de longue durée pour personnes âgées en 2006. Quelle contribution pourra-t-elle apporter à la gestion des changements démographiques?

Q1 En particulier, faudra-t-il distinguer entre pensions de retraite et allocations d'autonomie?

Q2 Comment former le personnel nécessaire et offrir des emplois de qualité, dans un secteur souvent marqué par des salaires et des qualifications peu élevés?

Q3 Comment répartir de manière équilibrée la prise en charge du «grand âge» entre familles, services sociaux et institutions?

Q4 Comment aider les familles? Comment soutenir les réseaux de soins de proximité?

Q5 Comment réduire les inégalités entre hommes et femmes à l'âge de la retraite?

Q6 Comment utiliser les nouvelles technologies pour soutenir les personnes âgées?

⇒ y faire face

— Soins de proximité : tâches à mettre à charge des professionnels de santé avec indemnisations corrélatives

⑤ Adaptation des correctifs inhérents aux maternités, et prise en compte des choix relatifs aux périodes d'inactivité volontaires

⑥ Pourquoi pas un recensement informatisé centralisé sur la base du volontariat à partir de quelques critères fondamentaux?

① Qui, quitte à affecter la pension de retraite à la couverture des frais d'autonomie (en l'état actuel des pensions de retraite très dissimilaires couvrant des besoins parfois identiques)

② Susciter des vocations, organiser la profession et la hiérarchie, valoriser la profession... (exécution de fonds structurels).

③ Il ne faudrait pas déresponsabiliser les familles car cela les détruirait un peu plus. Donc obligation alimentaire selon les possibilités, avec compléments éventuels de l'aide publique, laquelle pouvant être totale dans certains cas.

④ Développer des services sociaux publics de qualité en nombre suffisant, analysant au cas par cas les besoins, et dotés de moyens suffisants par

#### 4. Conclusion: quel rôle pour l'Union?

Q1: L'Union devrait-elle promouvoir des échanges et une analyse régulière, par exemple annuelle, des changements démographiques et de leur impact sur les sociétés et toutes les politiques concernées?

Q2: Les instruments financiers de l'Union – notamment les fonds structurels – doivent-ils mieux tenir compte de ces changements, et comment?

Q3: Comment la coordination européenne des politiques de l'emploi et de protection sociale pourrait-elle mieux intégrer la dimension des changements démographiques?

Q4: Comment le dialogue social européen peut-il contribuer à une meilleure gestion des changements démographiques? Quel peut être le rôle de la société civile et du dialogue avec les jeunes?

Q5: Comment intégrer la dimension du changement démographique dans l'ensemble des politiques internes et externes de l'Union?

⇒ (4) - Par la compréhension et l'ouverture des "dialogueurs" aux problèmes nouveaux générés par les changements démographiques, la société civile contribue à résoudre les problèmes qui se posent, et parfois initie des solutions dont les pouvoirs publics peuvent s'inspirer. Quant aux jeunes, le dialogue avec eux est important, car par définition, ils seront les plus portés à se soucier de l'avenir.

(5) - interne: mesures ciblées en vue d'un rééquilibrage par les états défavorisés en matière de seul renouvellement de population (aides aux familles, défiscalisations...)

(1) Bien évidemment au fur et à mesure, améliorer la connaissance et la tendance du phénomène, en vue d'actions plus éclairées.

(2) Oui, bien sûr puisque il s'agit d'un fait majeur et qu'il y a lieu de conserver un certain caractère d'humanité à la société.

- Augmentation de la part des fonds réservés à cet effet.

(3) En admettant que le relatif vieillissement d'une société n'est pas forcément néfaste, et en impulsant un style de vie plus frugal (problème culturel).

- externe: mise en œuvre de politiques tendant à lutter contre un déséquilibre démographique externe expansionniste, mortel à terme pour l'humanité.

La planète et ses ressources, sauf certaines renouvelables, ne sont pas extensibles. Sauf à coloniser d'autres mondes, si l'on souhaite assurer de conditions satisfaisantes de vie aux générations futures, il conviendrait d'urgence de stopper l'accroissement de la population mondiale, et d'aider en ce sens les pays les plus vulnérables. Pessimiste sur le résultat, je souhaite me tromper, et que l'avenir soit paradisiaque.